





Décarbonation de l'industrie Focus sur les industries agroalimentaires en Occitanie

Webinaire Occitanie du 5 décembre 2023

Service Economique de l'Etat en Région (SEER) — **DREETS Occitanie**Service Régional Agriculture et Agroalimentaire (SRAA) — **DRAAF**Occitanie

Direction régionale Occitanie – ADEME Occitanie







Un heure pour comprendre

- Les grands enjeux de la décarbonation et la place des IAA
- Les outils déjà disponibles pour décarboner votre entreprise
- Prêts pour aller encore plus loin ? Les perspectives

Vos contacts en Occitanie

- DREETS Occitanie: Guillaume BELOT guillaume.belot@dreets.gouv.fr
- ADEME Occitanie: Sean COQ Adrien VASSILEVSKY sean.coq@ademe.fr et adrien.VASSILEVSKY@ademe.fr
- DRAAF Occitanie: Catherine FOYER-BENOS Jean-Philippe BORDES

<u>catherine.foyer-benos@agriculture.gouv.fr</u> <u>jean-philippe.bordes@agriculture.gouv.fr</u>





Des enjeux stratégiques pour la Nation et pour les entreprises

L'enjeu climatique

La souveraineté nationale

La compétitivité des entreprises

Accord de Paris « + 2°C »

Fit for 55
-55%
1990→2030

SNBC 2 (3) -35% (-45/-50% ?) 2015→2030



Le rôle de l'industrie :

- des émissions en moins
- des solutions en plus

Décarboner l'industrie

Baisse des émissions



Apporter des solutions

Transport, bâtiment, recyclage, etc.







...

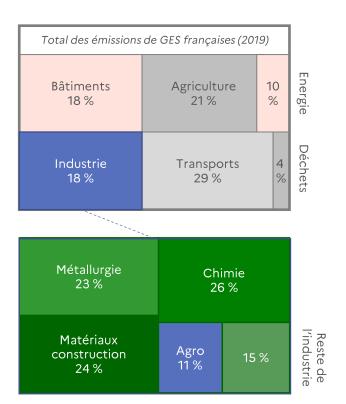


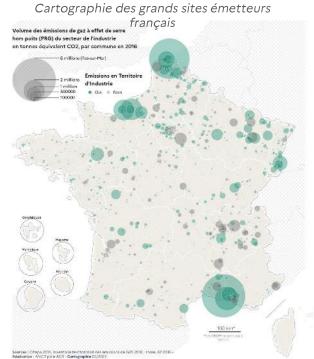


Une grande concentration des émissions industrielles

- ⇒ Autour de 4 grandes filières émettrices
- Autour de certains grands sites industriels

Mais cela ne suffira pas de se limiter à ces sites et filières!









Les IAA et les émissions de GES

Des émissions très dispersées :

- 2 sites parmi les 50 plus gros émetteurs nationaux 7,5% des émissions de la filière
- 173 sites EU-ETS pour 60% du total des émissions de GES de la filière
- + de 17 000 entreprises (98% TPE-PME) pour ~1/3 des émissions de GES de la filière

• Les principales sources d'émission :

- Combustion d'énergie fossile (84%)
- Production de chaleur et de froid HFC (14%)

• Principaux secteurs émetteurs (hors HFC) :

- Sucres et dérivés (30%)
- Amidon (20%)
- Produits laitiers (20%)
- Aliments pour animaux, viande, autres produits transformés (hors sucre)
- Une trajectoire déjà baissière (-21% depuis 2015) surtout pour les HFC (-46% vs -17% pour les combustibles fossiles)
- Trajectoire de -40 à -50% d'ici à 2030





Une transition en 4 piliers

Economiser l'énergie :

- Sobriété
- Efficacité énergétique
- Malgré des consommations supplémentaires (réindustrialisation, H2, CCS)

Electrifier rapidement les usages :

- Véhicules électriques
- PAC
- Production d'H2 par électrolyse
- Procédés industriels

Mobiliser les ENR thermiques :

- Biomasse: bois énergie, bio-carburants, biogaz
- Solaire thermique
- Géothermie
- Déchets

Capturer les émissions résiduelles et incompressibles

→II nous faut :

- Innover
- Industrialiser
- Déployer





Les principes de France 2030

- Annoncé par le Président de la République le 12 octobre 2021
- Plan d'investissement ambitieux doté de 54 Md€ (dont 4 Md€ de fonds propres) déployés sur 5 ans

Une doctrine d'investissement ambitieuse :

- Impact transformant et création de valeur pour la société, notamment à travers un objectif de 50% des crédits liés à la décarbonation et la constitution d'actifs stratégiques pour la France;
- 50 % des crédits de France 2030 seront consacrés aux acteurs émergents;
- Accepter la prise de risque tout en maintenant une forte sélectivité et un haut niveau d'exigence;
- Investissements dans l'innovation <u>ET</u> dans l'industrialisation (changement de doctrine par rapport aux investissements d'avenir);
- Les enveloppes pourront évoluer en fonction des besoins et de la consommation.





Parcours ADEME pour la décarbonation de l'industrie

Programme PACTE industrie

DECARB IND

Diag BPI France

Fonds Chaleur

Projet CARBONEA

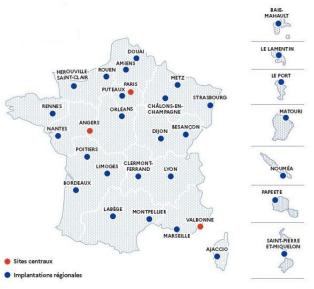


Notre raison d'être :

Accompagner et accélérer la transition énergétique pour atteindre la neutralité carbone en 2050.

Nos leviers:

- Soutenir l'innovation et la recherche, faire progresser les connaissances, éclairer l'avenir à travers une approche prospective
- Animer et mettre notre expertise au service des citoyens, territoires et acteurs économiques
- Apporter une aide financière pour accélérer la transition énergétique



1220

Collaborateurs

Dont

498

en directions régionales

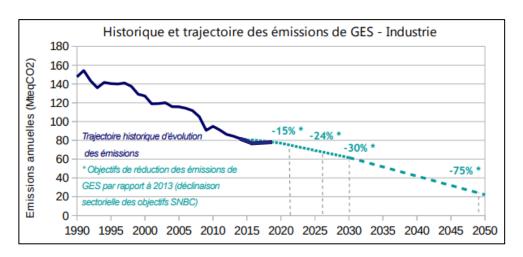
180 doctorants

Chiffres en juin 2022

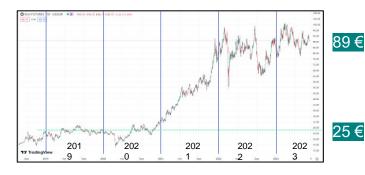




Des opportunités ou des contraintes



Trajectoire SNBC pour atteindre la neutralité carbone en 2050 Secteur industrie (national)





Augmentation prix des Energies





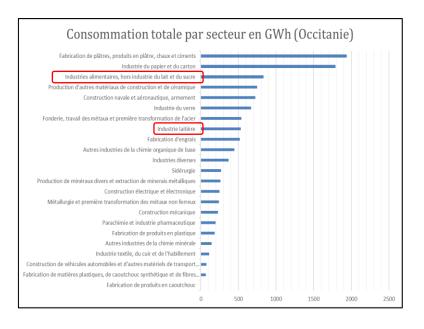
Indice Carbone Produits finis

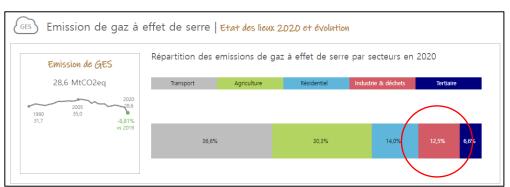


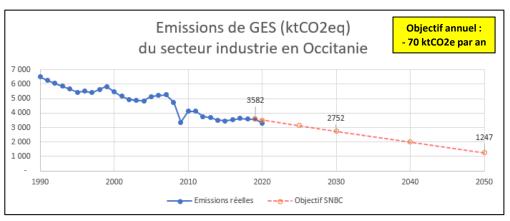




En Occitanie









La décarbonation

Etape 1 : Connaitre ses consommations

Les dispositifs phares :

DIAGNOSTIC

Diag Eco-Flux
Diag Décarbon'Action
Diag Ecoconception

Parcours encadré par un prestataire référencé

Coût: 3 000 à 7 000 €





AIDE A LA DECISION

Audit énergétique volontaire Etude de faisabilité d'un projet

Choix du prestataire et contenu de la prestation défini par l'industriel (selon modalités)

Financement: entre 50 et 70%



FORMATION / STRATEGIE

Formation Référent Energie Industrie Prime pour mise en place ISO50001 Formation/coaching financement (2024)

Etude opportunité mix énergétique Définir sa stratégie bas carbone et sa trajectoire d'investissement













Focus sur Le Diag Éco-Flux (1/2)

Un programme premium pour réaliser des économies durables et optimiser vos flux



Le dispositif Diag Eco-Flux propose un accompagnement personnalisé pour réaliser des économies durables, en réduisant les consommations d'Energie, Matière, Eau et production de Déchets

POURQUOI?

Le Diag Eco-Flux s'adresse aux dirigeants qui souhaitent réaliser des économies et initier une démarche de transition écologique pour un ou plusieurs de leurs établissements. Ce programme s'inscrit dans le Plan Climat lancé par Bpifrance.

En moyenne, les actions préconisées permettent de générer **70k€ par an.**

COMMENT?

Bpifrance met à disposition des entreprises l'expertise de bureaux d'étude spécialisés en optimisation de flux.

Ce réseau d'experts est sélectionné, formé et outillé par Bpifrance avec l'appui de l'ADEME. Composé d'intervenants reconnus pour leur expertise dans le domaine de la réduction des coûts énergie, matières, déchets et eau, l'accompagnement se fait sur 15 mois.

POUR QUI?

- Dirigeantes et dirigeants de PME, ETI ou Grands Groupes français
- Avec un ou plusieurs sites (usine, restaurant, commerce alimentaire, ...) qui comptent entre 20 et 250 salariés*
- Sur le territoire français et/ou dans les DROM-COM
- Possibilité de faire plusieurs diagnostics pour une même entreprise (1 par site)
- Exclusions : entreprises en « difficultés » selon la définition Européenne.

*Possibilité d'avoir un Diag Eco-Flux pour les sites de plus de 250 salariés, sous réserve de vérification de la faisabilité par le bureau d'études







Focus sur Le Diag Éco-Flux (2/2)

Un programme premium pour réaliser des économies durables et optimiser vos flux

Accompagnement simple en 4 étapes



Analyse de vos pratiques

L'expert sélectionné mène l'analyse à vos côtés sur la base de vos informations. Vous repérez ainsi avec lui vos sources d'économies.



Définition d'un plan d'action

Personnalisé et chiffré, il vous permet d'anticiper les gains pressentis, c'est vous qui en validez la faisabilité avec l'expert.



Mise en place des actions

Pendant un an, vous mettez en œuvre votre plan d'actions en réalisant des points de suivi réguliers avec l'expert.



Évaluation

A l'issue de l'accompagnement vous évaluez conjointement avec l'expert, ce qui vous permettra d'envisager d'autres actions.

QUEL PRIX ?

Ce dispositif, financé par **l'ADEME et opéré par Bpifrance**, accompagne les entreprises dans la transition écologique en France.

Le prix du Diag Eco-Flux dépend de la taille du site de l'entreprise visé par le dispositif.

Profitez de ce dispositif financé à 50% par l'ADEME (dans la limite de l'enveloppe disponible)

Effectif du site concerné par le Diag Eco-Flux	20 à 50	51 à 250
Coût pour le site	2 000 € HT	3000 € HT

CONTACT

Site: http://diagecoflux.bpifrance.fr

Mail: diagecoflux@bpifrance.fr









Focus sur Le Diag Décarbon'Action (1/2)

Une solution clef en main et efficace pour entamer sa décarbonation



Le Diag Décarbon'action propose une méthode efficace et éprouvée pour initier la décarbonation des entreprises et les aider à passer à l'action

POURQUOI?

Le Diag Décarbon'action vise à aider les PME et petites ETI à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre pour être plus résilientes et compétitives, en réponse aux contraintes actuelles et futures (réglementaires, de marché, risques climatiques, etc).

COMMENT?

Bpifrance met à disposition des entreprises l'expertise de bureaux d'étude et cabinets de conseil spécialisés en comptabilité carbone. Ce réseau d'experts est sélectionné par Bpifrance avec l'appui de l'ADEME et de l'Association Bilan Carbone. Suivant une méthode certifiée et conforme à la réglementation, l'accompagnement se fait sur 6 à 8 mois.

POUR QUI ?

- Les organisations françaises disposant d'un numéro SIREN et d'un numéro URSSAF
- Comptant moins de 500 personnes (non soumises à la réglementation sur le bilan GES)
- Disposant d'un premier exercice comptable
- À jour de leurs obligations sociales et fiscales
- N'ayant jamais réalisé de bilan GES









Focus sur Le Diag Décarbon'Action (2/2)

Une solution clef en main et efficace pour entamer sa décarbonation

Accompagnement simple

en 3 étapes



Bilan des émissions de GES

L'expert sélectionné estime le volume d'émissions de gaz à effet de serre de l'entreprise généré en un an sur l'ensemble de sa chaîne de valeur (émissions directes et indirectes)



Définition d'un plan d'action

Avec l'appui de l'expert, l'entreprise définit et priorise des actions de réduction des émissions. Ce plan d'actions est ensuite chiffré par l'expert.



Mise en transition

L'expert aide l'entreprise à valoriser la démarche pour embarquer son écosystème (salariés, clients, fournisseurs....) et à passer à l'action.

QUEL PRIX?

Ce dispositif, co-financé par l'ADEME et Bpifrance, accompagne les entreprises dans leur démarche de décarbonation.

Le prix du Diag Décarbon'action dépend de la taille de l'entreprise :

Effectif de l'entreprise	1 à 249	250 à 499
Prix pour l'entreprise*	4 000 € HT	6 000 € HT

^{*}Tarif subventionné sous réserve de non dépassement du plafond des aides d'Etat dites de minimis

CONTACT

Site: http://diagdecarbonaction.bpifrance.fr/

Mail: diagdecarbonaction@bpifrance.fr



Liberté Égalité Fraternité



FOCUS PACTE Industrie



Parcours Accompagnement et Compétences pour la Transition Energétique de l'Industrie









Elisa Martinez Chargée de mission PACTE Industrie Elisa.martinez@ademe.fr

PACTE Industrie : accompagnements et montée en compétences dans la transition énergétique

Qu'est-ce que PACTE Industrie?

- ✓ Vise à enclencher un changement d'échelle dans l'engagement des industriels dans la planification de leur transition écologique
- ✓ Combine montée en compétence individuelle et démarche à l'échelle des groupes et sites industriels
- ✓ Regroupe sous un même programme des dispositifs qui ont fait leurs preuves et des méthodologies innovantes
- ✓ Porté par deux acteurs de référence sur la transition énergétique des industriels **l'ADEME et l'ATEE**

Sur la période 2023-2026 :

- ✓ Budget de 49 M€ financé par les CEE
- ✓ Formation de 2 700 acteurs de l'industrie
- ✓ Accompagnement de plus de 1 700 sites et groupes industriels











Positionnement PACTE Industrie dans le parcours décarbonation de l'industrie

Etat des lieux

Audit énergie ou revue énergétique

et / ou





Formation et structuration de la démarche

Formation

- Management de l'énergie
- Stratégie de décarbonation
- Financement

Accompagnement

- Management de l'énergie
- Stratégie de décarbonation
- Financement



Etude de faisabilité

Décarbonation industrie Récupération de chaleur et EnR (budget Fonds chaleur)





Investissement











Un <u>panel de solutions</u> pour les industriels adapté aux profils et à la maturité pour accélérer les efforts de sobriété des industriels

	MANAGEMENT DE L'ENERGIE	STRATEGIE	FINANCEMENT	
FORMATION	Structurer sa démarche énergétique Cible : référent technique énergie*	Construire ou évaluer sa stratégie de décarbonation Cible : dirigeant et responsable RSE	Accélérer le financement de ses projets Cible : DAF	
FORM	PRORÉFEI	ACT ASSESSING LOW ®		
ACCOMPAGNEMENT	Etude d'opportunité mix énergétique Périmètre : site industriel	Etude stratégie et trajectoires d'investissements bas carbone Périmètre : groupe ACT pas à pas	Coaching sur projet d'investissement Périmètre : projet d'investissement	
	Prime pour la certification ISO 50 001	Evaluation de la stratégie ACT évaluation		













Modalités de prise en charge

Axes	Actions	Assiette éligible (€ HT)	Taux d'aide		
Formation	PROREFEI	3700 €	80% < 250 salariés		
	ACT pas à pas	1000 €			
	ACT évaluation	500 €	40% ≥ 250 salariés		
	Financement	A déterminer			
Accompagnement	Etudes opportunité mix énergétique (site)	10 000 €	70% TPE 60% PME 50% ETI et grands		
	Stratégies & trajectoires d'investissements bas carbone	1 volet : 30 000 € 2 volets : 50 000 €			
	Coaching projet investissement	5 000 €			
Certification / labellisation	ACT évaluation	5 000 €	groupes		
	Prime à la certification ISO 50 001	Dépenses énergétiques annuelles des sites bénéficiaires	20% de l'assiette Aide plafonnée à 40 000 €		









Merci de votre attention!

✓ PACTE Industrie

https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/demarche-decarbonation-industrie/pacte-industrie

√ Formations PACTE Industrie
https://formations.ademe.fr/www.prorefei.org

✓ Dépôt des demandes d'aides PACTE Industrie https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2023/pacte-industrie-parcours-accompagnement-competences-transition-energetique-0

✓ Demande prime PRO-SMEn https://pro-smen.org









La décarbonation

Etape 1 : Connaitre ses consommations

Etape 2 : L'efficacité énergétique

Les dispositifs phares :

DECARBONATION PROCESS

AAP DECARB IND

Projet(s) > 3 M€

Tous projet(s) de réduction des émissions de GES d'un site industriel (efficacité énergétique, électrification, intrants matières moins carbonés, ...)



Prochaine relève le 12 décembre

EFFICACITE ENERGETIQUE

Dispositifs des CEE

Certificats d'Economies d'Energies

- Récupération de chaleur et/ou optimisation compresseur et groupe froid
- · Installation de variateur de vitesse
- LED, compteurs, presse à injection électrique...



La décarbonation

Etape 1 : Connaitre ses consommations

Etape 2 : L'efficacité énergétique

Etape 3 : Substituer par des énergies bas-carbones

Les dispositifs phares :

CHALEUR BAS-CARBONE

Fonds Chaleur ADEME

Chaudière bois Géothermie Solaire thermique

Financement: entre 30 et 70%



SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

Aides étatiques

(obligation d'achat; prime autoconsommation)

Possibilité de Tiersfinancement





FONDS CHALEUR ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION

Les énergies renouvelables thermiques

1ère source de chaleur en France

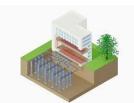






Biomasse

Disponibilité constante et indépendante des variations climatiques





Rafraichissement



La chaleur renouvelable pourquoi?

- + **V**isibilité, maitrise des coûts de production, autonomie énergétique, compétitivité (avec soutien financier à l'investissement)
- Substitution énergie fossile, réduction des émissions de CO2
- + Technologies mâtures
- Valorisation ressources disponibles aux échelles locale ou régionale, création d'emplois locaux non délocalisables

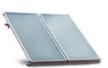


Géothermie

SOLAIRE THERMIQUE







Solaire thermique

Production centralisée d'énergie renouvelable ou de récupération:



- Optimisation des coûts de fonctionnement
 - Récupération de chaleur fatale





Boucle d'eau tempérée : production de chaud + froid









Comment l'ADEME peut vous accompagner ?

Aides aux études

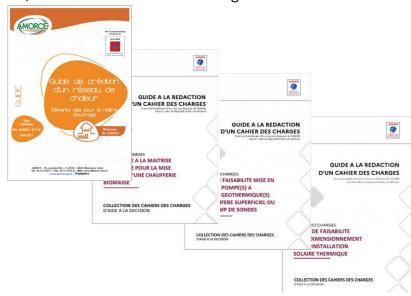
- > Schéma directeur d'approvisionnement énergétique, Études de faisabilité, Assistance à Maitrise d'Ouvrage
- Cf. Guides ADEME pour l'élaboration de cahiers des charges
- > A faire réaliser par un Bureau d'études Qualifié



> 50 à 70 % d'aide



Aides à la prise de décision



www.librairie.ademe/cahier-des-charges







Comment l'ADEME peut vous accompagner ?

Aides aux investissements

- Installation de production de chaleur renouvelable (biomasse, géothermie de surface, solaire thermique) soit :
 - o dédiée à un bâtiment

- CONTRAT

 PATRIMONIAL

 OUVELABLE
- o sur plusieurs bâtiments d'un même patrimoine
- o pour alimenter un réseau de chaleur (privé ou public) desservant plusieurs bâtiments

- > Aides conditionnées à la performance énergétique des installations
- Pour abaisser le temps de retour sur investissement des équipements



Cofinancement possible Région Occitanie







40 à 80 % d'aide

Audit et réhabilitation d'installations solaires thermiques collectives



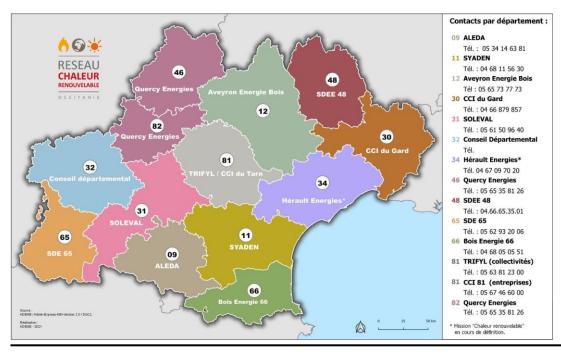








Financement et accompagnement Réseau chaleur renouvelable



27 ETP répartis sur tout le territoire

Missions

- Prospection
- Accompagnement des porteurs de projets
- Réalisation d'analyses d'opportunité (pré-étude)
- Accompagnement à la constitution des demandes de subvention
- Accompagnement à la mise en œuvre des projets







La méthanisation permet de valoriser les déchets organiques issus du territoire, sous la forme de matière (digestat) et d'énergie (biogaz).

0

En janvier 2020, plus de **809 installations** fonctionnent en France dont 107 dans le secteur de l'industrie.

Le Centre Régional Gaz Verts

Mis en place en 2019 à l'initiative de l'ADEME et de la Région Occitanie, animé par l'AREC, le centre régional gaz verts a pour objectif d'accompagner le développement des gaz verts renouvelables en Occitanie, tout particulièrement la méthanisation.

Il propose à l'ensemble des porteurs de projets un accompagnement personnalisé pour aider au développement de projets de méthanisation de qualité :

• information sur les démarches à suivre, les technologies, le contexte réglementaire, la concertation, les sources de

financement;

• mise en relation avec les acteurs de la filière grâce à un annuaire d'acteurs régulièrement actualisé.



CENTRE
RÉGIONAL
GAZ VERTS
OCCITANIE

En savoir plus: présentation





>>> PROJET CARBONEA CLIMAT & RSE

Savoir d'où on part et comment commencer

Objectif de l'AREA: mettre « **le pied à l'étirer** » et démystifier le bilan carbone pour les IAA d'Occitanie en ayant « une photo de départ » et passer à l'action en collectif

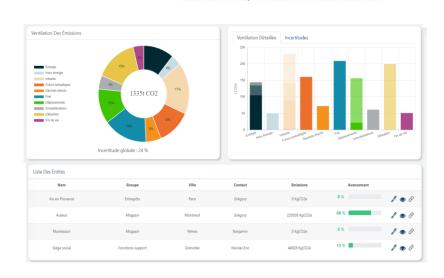
→ Viser 20-25 entreprises



Ambition de l'AREA: rendre accessible la démarche aux PME / TPE

- Réaliser un bilan carbone simplifié
 - o avec les postes à impact (scope 1,2,3)
- → Préparer les entreprises aux évolutions réglementaires
- → les sensibiliser aux enjeux carbone globaux et sphère responsabilité
- → Identifier des premières actions concrètes de decarbonation

Cible : les petites structures : entreprises de moins de 250 salariés







>>> PROJET CARBONEA CLIMAT & RSE

Les avantages pour les entreprises



- Un accompagnement de l'entreprise de 2j complets par une experte RSE de l'AREA et 11h de consulting externe (plateforme agrée ABC et Ademe)
- Un gain de temps en se concentrant sur les postes à impact & étant encadré
- Coût négocié versus une expérience individuelle
- **Outil ergonomique** via une plateforme qui permet d'exploiter les résultats pour l'interne, l'externe et d'une année sur l'autre en suivant les efforts engagés
- Une réponse solide face aux sollicitations de leurs clients distributeurs ou Banques

CONCTACTS AREA:

Sylvie.martinel@areaoccitanie.com Anne.gerard@areaoccitanie.com









Perspectives : les outils d'aide à la décarbonation

Décarbonation, dans une approche filière :

- Scope 3 (RSE, décret bilan des émissions de gaz à effet de serre « BEGES »)
- Une évidence, pour les coopératives
- Une nécessité aussi pour les entreprises privées

France 2030: vers la fin des mesures

- Diagnostic décarbonation
- Résilience & capacités alimentaires, clos 15 novembre 2023
 - → prochains programmes?

• Planification écologique :

- Mesure « Fonds en faveur de la souveraineté et des transitions » : projets territoriaux :
 - IAA
 - investissements immatériels
- Mesure « Plan protéines » : structuration des filières
- Mesures amont agricole (avec approche filière):
 - Diagnostic carbone
 - Décarbonation de l'agriculture

Horizon Agro 2040 ...







Merci de votre attention